



**LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DU PARC NATUREL REGIONAL DE L'AUBRAC
RECRUTE
UN CHARGE DE MISSION « URBANISME, CARTOGRAPHIE ET SIGNALÉTIQUE »**

Descriptif de l'organisme employeur :

Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été classé par décret du premier ministre le 23 mai 2018. Le Syndicat mixte d'Aménagement et de Gestion (SMAG) du PNR de l'Aubrac, chargé de la mise en œuvre de la Charte du Parc, développe des études, des expérimentations, des programmes de développement, de préservation et d'aménagement, tous domaines d'activités confondus.

Il s'étend sur 2 Régions (Auvergne-Rhône Alpes et Occitanie), 3 départements (Aveyron, Cantal, Lozère), 8 Communautés de communes, 64 communes classées et 14 communes partenaires situées en périphérie du PNR.

Aux côtés des élus, une équipe technique est chargée d'organiser les travaux du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion, de mettre en œuvre les missions du Parc naturel régional de l'Aubrac et de dialoguer avec les partenaires et acteurs locaux. Cette équipe pluridisciplinaire est composée de 17 agents permanents. Le recrutement vient en **remplacement** de l'actuel chargé de mission « urbanisme, cartographie et signalétique ».

Contexte du recrutement :

Le parc naturel régional est un acteur majeur de l'aménagement du territoire. En tant qu'interlocuteur privilégié des communes et communautés de communes, il doit transmettre les enjeux de l'aménagement durable ainsi que les valeurs portées par sa Charte en matière d'urbanisme, de préservation des patrimoines et des paysages, aux élus et techniciens du territoire.

Sur ce territoire rural, la démographie reflète des modes de vie contrastés. Les principales caractéristiques traduisent d'abord le vieillissement de sa population, et ensuite son inégale répartition entre des communes très rurales, peu peuplées et des centres-bourgs qui concentrent population, activités économiques et services. Face à un solde naturel défavorable, le solde migratoire est en progression, et contribue à une légère (et récente) augmentation de la population. Cette croissance est plutôt liée à l'installation de ménages aux marges du territoire (vallée du Lot, près de l'autoroute A75).

Depuis sa création et conformément aux orientations de sa Charte, le Parc naturel régional de l'Aubrac a lancé plusieurs programmes en faveur d'un aménagement durable du territoire :

- suivi/orientation des documents de planification,
- conseil en urbanisme aux membres du Parc,
- mise en place d'une charte signalétique et de matériel de signalisation harmonisé,
- développement d'un atelier rural d'urbanisme et de paysage (l'Obrador), collectif de partenaires techniques qui développe des méthodes et des outils favorisant l'implication et la créativité dans les projets d'aménagement.

Description de la mission :

Au sein du pôle « Aménagement durable et cadre de vie » (regroupant les chargés de mission « énergies-climat », « mobilités », « patrimoine », « paysage, architecture et habitat ») et sous l'autorité du directeur du SMAG, le/la chargé(e) de mission a pour fonction le suivi des dossiers d'urbanisme, et intervient en appui à ses collègues sur les questions de cartographique et de gestion des données. Il/elle impulse et conduit les actions d'amélioration de la signalétique sur le territoire en concertation avec les acteurs locaux et les organismes partenaires, et en collaboration étroite avec les différents chargés de mission du Parc.

A ce titre le/la chargé(e) de mission effectuera les missions suivantes :

- **Assurer le suivi des documents de planification** en cours d'élaboration/révision ainsi que les demandes d'autorisations diverses (opérations d'aménagement, déploiement de réseaux et infrastructures), au regard des enjeux de la Charte :
 - o Participation aux réunions en qualité de Personne Publique Associée
 - o Conseil, analyse, proposition d'avis à formuler par le SMAG...

- **Sensibiliser les membres et partenaires du Parc** aux enjeux urbanistiques et d'aménagement sur l'Aubrac
- **Animer le Système d'Information Géographique du Parc** : réponse aux besoins cartographiques du syndicat, gestion des données géoréférencées...
- **Concevoir, coordonner et gérer les actions d'amélioration de la signalétique sur le territoire**, en appui des communes du Parc (Signalisation d'Information Locale, randonnée...) ou du SMAG (interprétation, signalétique Parc...)
- **Assurer le suivi administratif et financier des programmes pilotés** : monter les dossiers de subventions et organiser les appels d'offres, suivre le travail des prestataires mandatés par le Parc, rédiger et suivre les conventions de partenariats...
- **Evaluer** les actions conduites dans le cadre de sa mission.

Le/la chargé(e) de mission participera par ailleurs aux activités générales du SMAG : réunions du personnel, Comités syndicaux et bureaux (fonction de l'ordre du jour) ; représentation ponctuelle auprès de certaines instances extérieures...

Formation, savoirs et compétences requises :

Formation / compétences / expérience :

- Formation de niveau bac + 5 dans les domaines de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire
- Expérience professionnelle de 3 ans minimum en lien avec la mission proposée
- Connaissance du droit de l'urbanisme en général
- Connaissance du fonctionnement des collectivités (travail en collectivité et connaissance des PNR appréciées)
- Connaissance des SIG et compétences en cartographie

Savoir-faire :

- Capacité à élaborer et à mettre en œuvre un projet dans ses différentes étapes : diagnostic, définition des objectifs et des moyens, élaboration du plan d'actions
- Capacité à mobiliser et à fédérer autour d'un projet
- Bonnes capacités d'animation, de communication et en conduite de réunions
- Bonnes capacités rédactionnelles (rédaction de dossiers techniques, de contenus de supports de communication...)

Savoir être :

- Sens de l'initiative, rigueur
- Sens du dialogue, du travail en équipe
- Organisé, dynamique et autonome

Conditions de recrutement :

- Poste à pourvoir au **1^{er} septembre 2020**
- Titulaire ou contractuel (CDD de 3 ans) de la fonction publique territoriale à temps plein (35h hebdomadaires)
- Type de poste : Catégorie A ou B, filière technique ou administrative
- Rémunération brute annuelle : selon barème de la fonction publique territoriale, adaptable selon expérience professionnelle
- Lieu de travail : Village d'Aubrac – 12 470 ST CHELY D'AUBRAC
- Permis B et véhicule personnel indispensables

Candidatures :

Adresser les candidatures (**lettre manuscrite exigée**, CV, photo et **prétentions salariales**) avant le **16 juillet 2020** à :

Monsieur le Président
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac
Village d'Aubrac - 12 470 ST CHELY D'AUBRAC

Les auditions seront programmées le 23 juillet

Pour tout renseignement : info@parc-naturel-aubrac.fr ou 05.65.48.19.11 ; plus d'informations sur www.parc-naturel-aubrac.fr